



SOCIÉTÉ

Les parents démunis face à l'orientation des lycéens

Selon un sondage de l'Apel, 65 % d'entre eux ne se sentent pas « accompagnés » pour guider leurs enfants.

CAROLINE BEYER  @BeyerCaroline

ÉDUCATION L'orientation ? Un sujet d'inquiétude pour 85 % des parents au lycée. Et sur lequel ils ne sont que 35 % à se sentir « accompagnés ». Alors que la réforme du bac - qui implique un choix resserré autour de trois spécialités dès la première - ajoute à l'anxiété des familles, l'Association des parents de l'enseignement catholique (Apel) publie un sondage* qu'elle présente ce mercredi au Sénat dans le cadre d'un débat. Près de la moitié des familles estiment l'information « difficile » à trouver. Résultat : 77 % d'entre elles envisagent de solliciter les services d'un conseiller d'orientation ou d'un « coach ».

« C'est avant tout par le biais du milieu familial que se font les choix, mais aussi via internet, où l'information est anarchique », observe Pascal Charvet, inspecteur général et ancien « patron » de l'Onisep, l'organisme public qui produit et diffuse l'information sur les formations et les métiers. Dans un tel contexte, les familles favorisées ont une longueur d'avance. Dans le choix de l'orientation, elles sont 50 % à expliquer prendre en compte les perspectives d'emploi à l'issue de la formation, contre 36 % dans les milieux modestes. À l'inverse, ces derniers prennent d'abord

en considération le coût de la scolarité (22 %) que les premiers (10 %). « Lorsque j'étais juré au concours de Sciences Po, j'ai tellement vu passer d'élèves venus de banlieue, qui avaient eu connaissance des bourses par hasard ! raconte Pascal Charvet. L'orientation non accompagnée mène à des aberrations. Dans la filière professionnelle, les élèves se dirigent massivement vers les services, alors que les débouchés se situent dans l'industrie », ajoute-t-il.

Le clivage se joue aussi entre urbains

et ruraux, comme le montre la récente étude de la fondation Jean Jaurès, menée un an après la révolte des « gilets jaunes » et intitulée « Jeunes des villes, jeunes des champs : la lutte des classes n'est pas finie » : 67 % des jeunes de l'agglomération parisienne indiquent qu'ils ont fait ou vont faire des études supérieures « ambitieuses », contre 48 % des jeunes des villes de moins de 20 000 habitants.

Mais au-delà des écarts sociaux, les parents, dans leur grande majorité, estiment que les choix des élèves sont faits

par défaut (62 %) et pas en connaissance de cause (26 %). La faute à l'institution qui peine à mettre en place un vrai « service » de l'orientation. « C'est le non-accompagnement à la française ! » résume Pascal Charvet. Dans le système français, c'est au « PsyEN », le psychologue de l'Éducation nationale, qu'incombe cette tâche, alors même que ces personnels n'ont pas de formation spécifique à l'orientation et que leur sont adressés les élèves « à problèmes ». Des pays comme l'Allemagne, le Danemark et la Suisse ont fait, eux, le choix de confier ce rôle à des professeurs référents formés... et rémunérés ! Dans l'Hexagone, c'est le bricolage qui domine. L'aide à l'orientation dépend de la bonne volonté des professeurs principaux, conseillers d'éducation ou des professeurs documentalistes.

54 heures annuelles d'accompagnement

La réforme du bac et du lycée, qui se met en place progressivement, peut-elle changer la donne ? C'est sa promesse. Elle prévoit 54 heures annuelles d'accompagnement à l'orientation, de la seconde à la terminale. Chaque année deux « semaines de l'orientation », faites de forums des métiers et de présentation des filières de l'enseignement supérieur, sont programmées. Sur le

papier. Car en cette année d'expérimentation, les 54 heures promises par le ministre de l'Éducation restent peu visibles. Elles ne sont pas budgétairement fléchées mais font partie d'une enveloppe, gérée par le chef d'établissement, qui comprend aussi les heures dédiées aux options. Elles dépendent donc du dynamisme des établissements et des régions, qui se partagent la mission d'accompagner les jeunes vers le supérieur et l'emploi. ■

* «Orientation : les élèves à l'heure des choix». Sondage BVA, réalisé en ligne du 22 au 25 octobre, auprès de 600 parents d'enfants scolarisés de la maternelle au supérieur, dans le public et le privé.



Séance d'orientation dans une école catholique de Rennes. PINOGES/CIRIC